

Conseil de Développement *Nantes Métropole*

Délégation « Territoires de Vie Quotidienne »

1 - Séance de travail du 10 décembre 2008

Lors de la première réunion le Secrétaire du Conseil a présenté et précisé le contexte, la méthode et la finalité applicables aux réflexions et aux travaux qui pourront être réalisés par les membres participants; il a également émis des grands axes de propositions.

M. le Président a encouragé chaque membre à produire des contributions et à faire des observations, des remarques ou des suggestions sur les thèmes abordés.

Pour ma part j'adhère complètement aux choix des propositions déjà évoquées :

- 1 -Evolution des territoires de vie
- 2 -Mobilité
- 3 -Urbanisme et Habitat
- 4 -Préventions et gestion des risques

Pour chacun de ces thèmes ci-dessus je souhaite apporter quelques commentaires :

1 – Reprendre l'idée lancée par un participant à la séance du 10 à savoir : ***procéder à une définition du territoire qui fait l'objet de telle ou telle étude.***

Ce problème de limite de territoire a toujours été pour moi; dans le cadre des travaux du Conseil auxquels j'ai pu participer, une question difficile. En effet, en fonction du sujet traité, plusieurs éléments liés au « *territoire réellement concerné* » peuvent influencer sur le résultat, retenir ou pas l'intérêt des élus à qui l'étude est destinée (parmi ces éléments et à titre d'exemple on peut penser à la configuration géographique, au type de population, à l'activité économique dominante, au type d'équipements publics concernés, aux limites des interactions avec d'autres territoires etc..). Il semblerait donc logique que la définition du territoire soit différente d'une étude à l'autre.

2 – Sur le thème de la « Mobilité » beaucoup de choses ont étudiées, dites et écrites par le Conseil de Développement et y compris la prise en compte des personnes à mobilité réduite. Il est bien évident qu'il ya encore des choses à faire. Les problème de la « mobilité » devront être étudiés en reprenant les aspects liés au monde du travail, de l'éducation, du handicap, mais aussi aux ***aspects liés aux loisirs, aux problèmes des personnes âgées qui , sans être « handicapées » ont des difficultés ou des réticences à utiliser les transports en commun pour de multiples raisons.***

3 – Ce thème à l'évidence (et cela a été dit lors de la séance du 10) devra être mené en relation avec les travaux des autres délégations. ***Il est impensable de produire des travaux qui ne présenteraient une homogénéité et une cohérence entre délégations***

4 – Doit- on préciser la ***nature*** des « risques » qui feront l'objet des travaux du Conseil ?

- risques physiques naturels, risques liés à l'activité économique
 - risques à caractère social, risques relevant du maintien de l'ordre et de la sécurité publique
- et donc préciser ceux qui ne relèvent pas du rôle du Conseil***

2 – Réflexions diverses

Les échanges effectués et les contributions produites après la première réunion m'amènent à plusieurs réflexions qui pourraient éventuellement être intégrées à nos « règles du jeu » pour la suite de nos travaux ?

1 – Le conseil de Développement ne doit pas être la tribune d'une quelconque partie de la population mais seulement traiter de sujets généraux.

2 – Il semblerait logique de s'en tenir aux chiffres INSEE en matière de comptage de la population et des valeurs différentielles en découlant, toute autre base risquant d'apporter des distorsions liées à la nature même du choix, par exemple le nombre d'inscrits sur les listes électorales ne prend pas en compte un hypothétique « coefficient de citoyenneté » pouvant varier d'un secteur du territoire à un autre.

3 – Il nous faudrait également éviter des sujets qui n'ont pas de rapport avec les objectifs d'un Conseil de Développement comme par exemple l'appartenance d'une communauté, d'une ville, ou d'un territoire, à une entité historique, géographique ou politique.

4 – Ramenés à l'échelle des territoires concernés par les travaux des Conseils de Développement, les arguments portant sur la sauvegarde de l'environnement, ou la sauvegarde de la planète, peuvent paraître prétentieux ou complètement décalés, il serait tout aussi pertinent d'aborder nombre de sujets par le biais de la recherche plus prosaïque d'« *économies* » - **Que l'on parle de nos consommations, de nos deniers ou surtout des deniers des contribuables.**

Claude Lefebvre